

Gepi - Evolution #3392

Demande spécifique pour la Suisse

25/08/2011 09:28 - Arnaud Forster

Statut:	Nouveau	Début:	25/08/2011
Priorité:	Normal	Echéance:	
Assigné à:		% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:		Temps passé:	0.00 heure
Resolution:			
Description			
<p>Bonjour,</p> <p>Depuis quelques jours GEPI est donc installé et fonctionnel dans un collège en Suisse. De suite, la personne s'occupant du secrétariat m'a fait les demandes suivantes concernant les fiches des élèves :</p> <p>- Serait-il possible d'ajouter un champ texte 'Remarque' afin que des annotations spéciales puissent être inscrites. En effet, certains enfants souffrent d'allergies ou telles que 'Allergie à ... ' ou malvoyant, diabétique, etc .. ces informations peuvent être utiles en cas de problème.</p> <p>- Le second champ demandé par la secrétaire est un champ 'Nationalité'. En effet, chaque établissement scolaire doit tenir une statistique sur la provenance des écoliers.</p> <p>- Le dernier champ serait un champ 'Lieu d'origine' également pour des raisons de statistiques.</p> <p>J'attends donc de vos nouvelles concernant la faisabilité de ceci</p> <p>D'avance, je vous remercie de votre aide</p>			

Historique

#1 - 25/08/2011 10:32 - Stéphane Boireau

Il existe un champ lieu de naissance dans la table eleves (eleves.lieu_naissance).

Mais il n'est rempli que par import de Sconet et n'est pas accessible en saisie.

Il n'est par ailleurs récupéré que pour la génération de documents d'examens (Brevet des collèges,...).

On pourrait modifier les choses, mais ça ne correspondra pas nécessairement dans 100% des cas à la nationalité.

Ajouter un champ nationalité, je ne suis pas sûr qu'en France, cela soit accepté (CNIL,...).

De plus, pour le lieu_naissance, on se base sur des numéros identifiants de communes et de pays (pour éviter des saisies fantaisistes,...).

Il faudrait tenir compte des communes de Suisse (pour ce qui est des pays, ça doit être commun;))

Pour l'ajout d'un champ Remarques, c'est techniquement faisable.

Certains risquent de s'inquiéter de ce qu'on y stocke.

Reste la question de où cela doit apparaître (dans quelles pages) et visible par qui?

#2 - 25/08/2011 10:45 - Arnaud Forster

Merci pour la réponse rapide :)

En ce qui concerne le champ remarque, puisque ce dernier contiendrait des données importantes quant à la santé de l'enfant (il est vrai qu'il ne devrait pas être utilisé pour d'autres infos), je pense que, en tout cas, le cpe. Maintenant, faudrait-il créer une page spécifique qui affiche la liste des enfants qui ont une remarque ?

merci